

CENTRE DE MUSIQUE Hindemith *BLONAY*

Hindemith Musikzentrum Blonay | Hindemith Music Centre Blonay

Règlement de maison

Le présent règlement de maison fait partie intégrante du contrat de réservation, indépendamment de la forme de ce dernier.

Bienvenue

Nous vous souhaitons la bienvenue au Centre de Musique de la Fondation Hindemith, qui a également son siège à Blonay, et espérons que vous passerez chez nous un séjour agréable et instructif.

Vous vous trouvez dans le Chalet de Lacroix, un bâtiment historique construit vers 1900 comme résidence particulière. En 1976, la famille française des « de Lacroix » a aussi vendu à la Fondation Hindemith le mobilier, parfois très précieux, qui contribue à donner son charme à cette demeure unique. Veuillez donc le ménager avec grand soin, tout comme nos instruments.

La Fondation Hindemith fournit une contribution notable, tant en personnel que financière, pour assurer la pérennité du Centre de Musique et offrir aux musiciens et musiciennes, aux étudiants de musique et aux amateurs de tout âge un séjour profitable à des conditions avantageuses.

Séjour et soin au Centre de musique

L'une des caractéristiques des séjours en groupe est le fait qu'il faut s'adapter et avoir des égards pour les autres. Cela ne consiste pas seulement à respecter les heures de repos et à partager d'entente les salles de répétition, mais aussi, comme vous le demande la direction, à vous entraider à table et de débarrasser les verres, couverts et autres assiettes à la fin des repas.

Grace à votre collaboration, nous économisons du personnel et maintenons les prix à un niveau raisonnable. Le sentiment de communauté s'en trouvera favorisé, ce qui est important pour l'écoute et l'ouverture d'esprit que demande la musique. Ce n'est que si l'entraide joue au sein du groupe que le séjour sera bénéfique pour tous et deviendra une expérience agréable. Nous vous souhaitons de connaître ce plaisir et savons qu'il se produit dans presque tous les cas.

Heures d'ouverture des bâtiments

Les entrées principales des bâtiments sont ouvertes en général à partir de 8 heures du matin. Pour des raisons de sécurité, elles peuvent être fermées à certaines périodes de la journée. La fermeture des portes est prévue en général après le repas du soir vers 20h30.

Tous les hôtes reçoivent une clé de leur chambre qui donne aussi accès, grâce à un système électronique, aux entrées principales du Chalet et du Pavillon. Nos hôtes sont donc libres de leurs mouvements en tout temps, mais doivent porter la clé sur eux afin d'assurer l'accès aux divers bâtiments.

Heures de repos

A l'extérieur des bâtiments, il doit régner un calme absolu entre 22h et 8 heures ! Nous avons des participants au cours et voisins qui désirent dormir et avec lesquels nous voulons garder de bons rapports après votre séjour. Merci de votre compréhension !

A l'intérieur des bâtiments, le calme complet doit régner dans toutes les pièces à partir de minuit. Les responsables des stages & cours peuvent convenir des heures de repos plus restrictives, en fonction de leur propre organisation et/ou d'éventuels règlements « internes » (p.ex. scolaires) !

Heures des repas

Petit déjeuner : 08h00 à 09h00
Repas de midi : 12h30
Repas du soir : 18h30

Boissons

Les repas sont accompagnés d'eau en carafes. D'autres boissons telles que du vin, de la bière ou autres limonades sont à disposition à la salle à manger respectivement dans les réfrigérateurs.

Ces boissons n'étant pas comprises dans le prix de la pension, veuillez s'il vous plait les inscrire sur les cartes prévues à cet effet. Le décompte est effectué à la caisse à la fin de votre séjour, lors de la restitution des clés.

Alcool

La consommation d'alcool par les mineurs doit se conformer strictement aux bases légales en vigueur en Suisse.

Les responsables de cours & stages peuvent convenir des règles plus restrictives, en fonction de leur propre organisation et/ou d'éventuels règlements « internes » (p.ex. scolaires) !

La direction du Centre de Musique Hindemith se réserve le droit d'exclure unilatéralement toute personne ne respectant pas les dispositions légales en la matière et/ou les règles usuelles de bon comportement !

Studios de répétition

Les organisateurs des cours sont responsables de répartir les salles de travail entre les participants. Voici les heures de base pendant lesquelles il est possible de s'exercer :

Chalet de Lacroix rez : de 7h30 à 22h00

Chalet de Lacroix s/sol : de 7h30 à 23h00

Pavillon : de 7h30 à 22h00

Internet - Wifi

Vous trouverez notre réseau public ainsi que le code d'accès à la réception du Chalet Lacroix ainsi qu'à l'entrée du Pavillon. L'utilisation de notre réseau internet est gratuite. Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que nous déclinons toute responsabilité éventuelle en cas d'utilisation non-conforme à la législation.

Photocopies

Les photocopies coûtent 20 centimes la pièce. Prière de les inscrire sur la liste prévue à cet effet.

Le décompte est effectué à la caisse à la fin de votre séjour, lors de la restitution des clés.

Fumée

Les fumeurs sont priés de fumer **EXCLUSIVEMENT à l'extérieur** des divers bâtiments !

La fumée est strictement interdite à l'intérieur de tous les bâtiments de la Fondation Hindemith, y compris les balcons !

Notre système d'alarme-feu dispose de détecteurs ultra-sensibles **dans chaque pièce** des divers immeubles !

Ces derniers permettent non seulement la transmission immédiate d'une alarme, mais également la localisation du lieu / la pièce ainsi que l'heure exact(es) lors d'un déclenchement d'alarme !

Par conséquent, tous frais inhérents dus au non-respect de ces règles, tel qu'interventions des pompiers etc., sont à entière charge des personnes concernées.

Responsabilité Civile

Les organisateurs de cours sont responsables d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et/ou d'exiger une couverture identique auprès des participants aux cours, couvrant tout dommage infligé à la Fondation Hindemith et/ou des tiers, accueillis ou travaillant au Centre de Musique.

Lavage d'effets personnels

Veuillez-vous adresser à la direction du Centre de Musique Hindemith ou au personnel de maison.

Argent et objets précieux

Le Centre de musique Hindemith décline toute responsabilité pour les objets personnels égarés, perdus ou volés de nos hôtes. Le cas échéant, vous pouvez déposer vos objets précieux, votre argent et vos titres de voyage à la réception, où ils seront gardés dans un coffre-fort.

Blonay, janvier 2023